

**Question orale**  
(Articles 79 à 81 du règlement intérieur)

**Question orale :**

**Le manque de personnel dans certains collèges du Val-de-Marne**

*Question de M. Emmanuel GILLES de la LONDE, conseiller départemental du canton de Villiers-sur-Marne, au nom du Groupe "Les Républicains Val-de-Marne Autrement" et du Groupe "Centriste et Indépendant" :*

« Monsieur le Président,

En 2010, l'Assemblée départementale a adopté le Projet éducatif départemental « *Réussir, ils en sont tous capables* » qui poursuivait deux objectifs : une meilleure organisation du travail des agents des collèges ainsi que de bonnes conditions d'accueil pour l'ensemble des élèves. Ce projet incluait également le projet de restauration scolaire, compétence obligatoire exercée au sein de la direction des collèges, composée de 1000 agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement dans le Département.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 15 février 2016, l'Exécutif départemental a indiqué à propos du service public départemental qu'une « *attention particulière sera portée aux conditions et au temps de travail dans son sens le plus large, en veillant par exemple à l'absentéisme, du point de vue de ses causes et de ses conséquences* ». Cette orientation semble effectivement nécessaire dans la mesure où des difficultés sont constatées dans certains collèges, notamment concernant les effectifs, l'accueil, le nettoyage des classes mais aussi la gestion des cantines scolaires. Plusieurs établissements ont récemment rencontré ce type de situation comme le collège Blaise Cendrars à Boissy-Saint-Léger, le collège Jean Charcot à Joinville-le-Pont, le collège Edouard Herriot à Maisons-Alfort ou encore le collège Pierre et Marie Curie à Villiers-sur-Marne qui a été contraint de fermer la cantine les 24 et 25 mars 2016 par manque de personnel.

Afin de garantir une qualité de service aux collégiens Val-de-Marnais, les Conseillers Départementaux du groupe « *Les Républicains - Val-de-Marne Autrement* » et du groupe « *Centriste et Indépendant* » demandent à l'Exécutif départemental quelles solutions il compte mettre en œuvre pour résoudre cette problématique à laquelle la communauté éducative des collèges du département est de plus en plus confrontée. »